



## **Les Bruxelloises et Bruxellois autorisés à renforcer la présence de la nature dans les rues de la Ville de Bruxelles**

**« Ca plante pour moi ! », une nouvelle plateforme numérique, citoyenne ! La Ville de Bruxelles invite les Bruxelloises et les Bruxellois à s’impliquer davantage pour fleurir, végétaliser l’espace public dans leur quartier. Informations pratiques, demandes d’autorisation, trucs et astuces à connaître, tout y est structuré et clair pour une aventure verte à portée de clics !**

A l’ordre du jour du Conseil Communal de la Ville de Bruxelles, ce lundi 20 avril, l’autorisation de végétaliser l’espace public offrira aux Bruxelloises et Bruxellois, « Ça plante pour moi », un portail numérique unique dédié à la végétalisation et au fleurissement de l’espace public. Le permis de végétaliser répond à deux objectifs conjoints : développer le vivre-ensemble et donner d’avantage de place à la nature en ville. Toute une série d’actions sont évidemment suspendues jusqu’à la fin du confinement. Mais en attendant, ce nouveau site offre déjà une panoplie d’informations, conseils, possibilités et soutiens.

« Installer une plante grimpante sur la façade de son habitation, adopter et fleurir un pied d’arbre, installer des bacs à jardiner, de fleurs, plantes aromatiques devant chez soi, ... Les possibilités ne manquent pas. Elles deviendront accessibles en un clic. » assure l’Echevine des Espaces verts, Zoubida Jellab.

La nature est primordiale pour notre santé et bien-être. C’est également notre devoir à toutes et tous de protéger la biodiversité et l’environnement : « Ce n’est plus une option. La nature doit avoir une place centrale dans notre cité, dans notre quotidien, dans nos rues, être présente partout où cela est possible. Ses bienfaits ne sont plus à démontrer : elle nous protège de la chaleur, offre ombrage et oxygène, filtre les particules fines. Prendre soin de soi et des autres, c’est également prendre soin de notre environnement de vie. » explique Zoubida Jellab.

Le permis de végétaliser est un projet unique, il permettra aux habitants, commerçants, collectifs, associations de devenir les maillons forts du renforcement de la présence de la nature en ville. Les demandes peuvent être enregistrées, dès à présent, via le site « Ca plante pour moi ». L’autorisation sera accordée aux bénéficiaires par le service des Espaces verts à l’issue d’une étude de faisabilité technique de la demande. Une fois le confinement levé, les agents spécialisés de la Ville de Bruxelles accompagneront et renforceront de leur expertise les projets de végétalisation. En retour, les bénéficiaires s’engageront à jardiner dans le respect de l’environnement et en autonomie, à entretenir régulièrement l’espace vert et à en assurer la propreté.

« Ensemble, nous pouvons changer le visage de Bruxelles. Profitez de cette période de pause forcée pour découvrir l’éventail de possibilités qui s’offre à vous. En un clic, le service des Espaces verts prévoit l’installation gratuite de votre plante grimpantes, bac de végétalisation, ... Ce, dès que la période s’y prêtera en raison du confinement et de la saison de plantation. Ensuite, ce sera à vous de jouer ! » Conclut Zoubida Jellab.

Rendez-vous maintenant sur [www.vegetalisons.bruxelles.be](http://www.vegetalisons.bruxelles.be)

**Contact :**

Jérémie Spinazze, Porte-parole de Zoubida Jellab, 0493 65 35 52.